

Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)



🎯 Objectifs

- Acquérir les compétences, savoirs et savoirs-être nécessaires à l'obtention du diplôme pour devenir un professionnel de la Petite Enfance. À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :
- d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant
- de contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation
- d'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant

🕒 Durée de la formation

Nous consulter

✓ Pré-requis

Niveau correct d'expression orale et écrite en français

€ Financements

Contrat d'apprentissage

🎓 Sanction / Diplômes

Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale

CAP – Accompagnant éducatif petite enfance

Fiche RNCP38565 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/>

Certificateur : Ministère de l'éducation et de la jeunesse / Date de dépôt : 20-01-2024

VO3-16-03-26

♿ Accessibilité

L'ensemble de nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse d'accéder à une formation, de passer les examens ou d'adapter votre formation ou votre poste, vous pouvez bénéficier d'aménagements à toutes les étapes de votre parcours. Merci de contacter notre référent handicap afin d'échanger sur vos besoins et prévoir les aménagements si nécessaire, pour vous accompagner, dans les meilleures conditions.

97,3%

Taux de
satisfaction

100%

Taux de
présentation
examen

85%

Taux
d'obtention

100%

Taux
d'insertion
globale

85%

Taux
d'insertion
métier

Mise à jour des taux au 1^{er} décembre de chaque année, périodicité des taux : année 2024



Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)

Dans le détail de la formation...

Programme de la formation

UP1 – Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en oeuvre des activités d'éveil
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Élaborer des repas

UG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

UG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

UG3 : Éducation physique et sportive

UG4 : Prévention – Santé – Environnement

Équivalences, passerelles, suites de parcours

Licence Immobilier • Bachelor Gestionnaire d'affaires immobilières

Débouchés / Métiers

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle en :

- Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- École maternelle
- Accueil collectif de mineurs (ACM)
- Maison d'assistants maternels (MAM)
- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

Modalités d'évaluation

L'examen comprend 3 épreuves :

- une épreuve orale sur l'accompagnement du développement du jeune enfant,
- une épreuve écrite sur l'exercice de l'activité en accueil collectif
- une épreuve orale portant sur l'accueil individuel.

S'ajoutent aux épreuves professionnelles 8 épreuves :

en français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention santé environnement, plus une épreuve facultative Langue vivante.

Elles sont obligatoires pour les candidats sans diplôme scolaire. Les autres candidats en seront dispensés.

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques • Étude de cas • Travaux de groupe • Jeux de rôle • Brainstorming • Plateforme de formation digitale • Mise en situation en plateau technique puériculture...

